

EXTRAIT DE DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le 12 avril 2017 Sous la présidence de **Monsieur Francis BOUTES, Maire.**

PRESENTS : Mesdames DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - JOURDAN Agnès - THOUREL Lucette
Messieurs ALLEMANY Christian - BERTHOMIEU Michel - FOREZ Daniel - SOULIE Christophe

ABSENTS : Mmes PAILLES Pilar
MM. MARTINEZ Nicolas - PAGEOT Emmanuel

PROCURATIONS : Mme GALZY Isabelle donne procuration à M. ALLEMANY Christian et Mme GARRIGUE Sandrina donne procuration à M. BOUTES Francis

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme THOUREL Lucette est élue secrétaire de séance

33/2017 - Tableau des emplois

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu l'avis du comité technique (obligatoire en cas de suppression d'emploi) ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent de maitrise principal, par voie d'intégration,

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

- suppression d'un emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet

et

- création d'un poste d'agent de maitrise principal à temps à compter du 1 juillet 2017

Cadre ou emploi	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire
Filière administrative			
Adjoints administratifs principal 2ème classe	C	2	1 poste à 35h 1 poste à 32 h
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	1 poste à 35h
Filière technique			
Agent de Maitrise principal	C	1	1 poste à 35h

Adjoints techniques principal 2ème classe	C		
Adjoint technique 2ème classe	C		
Accusé de réception en préfecture 034-213401094-20170412_33-2017-DE Date de télétransmission : 13/04/2017 Date de réception préfecture : 13/04/2017			
		2	1 poste à 21h
			1 poste à 35h
<u>Filière animation</u>			
Adjoint d'animation	C	1	1 poste à 20h
<u>Filière Agents spécialisés des écoles maternelles</u>			
Agent spécialisé principal 1ère classe	C	1	1 poste à 35h
<u>Filière Police Municipale</u>			
Brigadier-Chef Principal	C	1	1 poste à 35h
<u>Emplois de contractuels de droit public</u>			
Adjoint d'animation	C	1	1 poste à 20h

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE : d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter de l'approbation de la présente délibération

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget de 2017

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Francis BOUTES

Francis Boutes

